Normes pour le programme : Journalisme

Ces normes approuvées par le Ministère de la Formation et des Collèges et Universités mènent à l'obtention d'un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario pour le programme postsecondaire Journalisme (code MFCU 52006) offert par les collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario.

Ministère de la Formation et des Collèges et Universités
Juillet 2008

Pour la reproduction du document

Nous accordons la permission aux collèges d'arts appliqués et de technologie et aux établissements d'enseignement ou écoles de reproduire ce document en totalité ou en partie, par écrit ou électroniquement, aux fins suivantes :

1. Un collège d'arts appliqués et de technologie en Ontario ou une école peut reproduire ce document pour renseigner les apprenants, les candidats potentiels, les membres des comités consultatifs de programmes et pour la mise en oeuvre de ce programme.

2. Un établissement d'enseignement ou une école peut reproduire ces normes pour informer les candidats intéressés à s'inscrire à ce programme dans un collège d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario.

Conditions:

1. Chaque reproduction doit porter l'inscription “Droit d’auteur © Imprimeur de la Reine pour l’Ontario, 2009", au début du document ou de toute partie reproduite.
2. Il est toutefois interdit d'utiliser ce document à d'autres fins que celles susmentionnées et d'en faire la vente.
3. Le Ministère de la Formation et des Collèges et Universités (MFCU) se garde le droit de révoquer la permission de reproduire ce document.

Pour obtenir la permission de reproduire ce document, en totalité ou en partie, à d'autres fins que celles susmentionnées, veuillez communiquer avec la :

Direction des programmes
Unité des normes relatives aux programmes et de l’évaluation
Ministère de la Formation et des Collèges et Universités

psu@ontario.ca

Veuillez faire parvenir toute demande de renseignements sur ce programme à un collège d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario qui offre ce programme.

Veuillez faire parvenir toute demande de renseignements sur les normes de ce programme à l'adresse susmentionnée.

© Imprimeur de la Reine pour l’Ontario, 2009

ISBN 978-1-4249-7375-0 (PDF)

This document is also available in English.

Remerciements

Le ministère de la Formation et des Collèges et Universités aimerait remercier les nombreux partenaires et organismes qui ont participé à la révision des normes de ce programme. Le ministère aimerait particulièrement souligner le rôle important :

- de toutes les personnes et des organisations qui ont participé à la consultation provinciale ;

- des coordonnateurs de programmes en Journalisme pour leur contribution à ce projet ainsi que les personnes chargées du projet de révision des normes, soient Bill Fallis de *George Brown College* et Mireille Deshaies de *La Cité collégiale* ;

- des personnes et des organismes qui ont participé aux sessions de révision et d'adaptation des normes en langue française ;

- des membres des comités consultatifs de programme pour leur contribution et leur appui.

Dans ce document, à des fins de clarté et de simplification, le masculin désigne à la fois le genre masculin et féminin.

Table des matières

I. Introduction 1

L'initiative d'élaboration des normes des programmes collégiaux 1

Les normes 1

Les normes de programme 2

Les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle 2

L'élaboration des normes de programme 2

La mise à jour des normes 3

La spécificité francophone 3

II. Les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle 4

Le préambule ..... 4 - 5

Sommaire des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle 6

Les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle ..... 7 - 15

III. Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité 16

Contexte 16

Domaines des résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité 16

Application et Mise en œuvre ..... 17 - 18

IV. La formation générale 19

Exigences 19

But 19

Thèmes ..... 20 - 22

I. Introduction

Ce document présente les normes du programme postsecondaire en Journalisme offert par les collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario (code MFCU 52006) et menant à l'obtention d'un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario.

L'initiative d'élaboration des normes des programmes collégiaux

En 1993, le gouvernement de l'Ontario mettait sur pied l'initiative d'élaboration des normes des programmes collégiaux dans le but d'harmoniser dans une plus grande mesure les programmes collégiaux offerts dans toute la province, d'élargir l'orientation de ces programmes pour assurer que les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme acquièrent la faculté de s'adapter et continuent à apprendre, et de justifier auprès du public la qualité et la pertinence des programmes collégiaux.

L'unité des normes relatives aux programmes et de l'évaluation du ministère de la Formation et des Collèges et Universités a le mandat d'élaborer, de réviser et d'approuver les normes des programmes postsecondaires pour l'ensemble des collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario.

Les normes

Les normes s'appliquent à tous les programmes postsecondaires similaires offerts par les collèges ontariens. Elles sont de trois ordres :

- les résultats d'apprentissage de la **formation professionnelle** ;
- les résultats d'apprentissage **relatifs à l'employabilité** ;
- les exigences de la **formation générale**.

Ces normes déterminent les connaissances, les aptitudes et les attitudes essentielles que l'apprenant doit démontrer pour obtenir son certificat ou son diplôme dans le cadre du programme.

Chaque collège d'arts appliqués et de technologie qui offre ce programme conserve l'entière responsabilité de l'organisation et des modes de prestation du programme. Le collège a également la responsabilité d'élaborer, s'il y a lieu, des résultats d'apprentissage locaux pour répondre aux besoins et aux intérêts régionaux.

Les normes de programme

Les résultats d’apprentissage représentent la preuve ultime de l’apprentissage et de la réussite. Il ne s’agit pas d’une simple liste de compétences distinctes ou d’énoncés généraux portant sur les connaissances et la compréhension. Les résultats d’apprentissage ne doivent pas être traités de façon isolée mais plutôt vus comme un tout. Ils décrivent les éléments du rendement qui démontrent que les personnes titulaires d’un certificat ou d’un diplôme du programme ont réalisé un apprentissage significatif, et que ceci a été vérifié.

Les normes assurent des résultats comparables pour les personnes titulaires d’un certificat ou d’un diplôme d'un programme, tout en permettant aux collèges de prendre des décisions sur l'organisation et les modes de prestation du programme.

Les résultats d’apprentissage de la formation professionnelle

Les **résultats d'apprentissage** représentent les connaissances, les aptitudes et les attitudes que l'apprenant doit démontrer pour avoir droit au certificat ou au diplôme.

Les **éléments de performance** rattachés aux résultats d'apprentissage définissent et précisent le niveau de performance nécessaire à l'atteinte du résultat d'apprentissage. Ils représentent les étapes à franchir en relation avec les résultats d'apprentissage. La performance des apprenants doit être évaluée en fonction des résultats d'apprentissage et non en fonction des éléments de performance.

L’élaboration des normes de programme

Le gouvernement de l'Ontario a décrété que tous les programmes d'études collégiales postsecondaires devraient, en plus des résultats d’apprentissage de la formation professionnelle, viser un ensemble plus large de résultats d’apprentissage relatifs à l’employabilité. Cette combinaison devrait assurer que les personnes titulaires d’un certificat ou d’un diplôme possèdent les habiletés requises pour réussir leur vie professionnelle et personnelle.

L'élaboration des normes de la formation professionnelle repose sur un vaste processus de consultation auquel participent des personnes et organismes du secteur d’activité : employeurs, représentants d’associations professionnelles, personnes titulaires d’un certificat ou d’un diplôme, apprenants, personnel scolaire et cadre, représentants de divers établissements. Selon ces divers intervenants, les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle représentent le plus haut degré d'apprentissage et de performance que les personnes titulaires d'un certificat ou d’un diplôme doivent atteindre dans le cadre du programme.

La mise à jour des normes

Afin que ces normes reflètent convenablement les besoins des étudiants et du marché du travail de la province de l'Ontario, le ministère de la Formation et des Collèges et Universités effectuera périodiquement la révision de la pertinence des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle du programme Journalisme. Pour vous assurer que cette version des normes est la plus récente, veuillez communiquer avec le ministère de la Formation et des Collèges et Universités à l'adresse indiquée au début de ce document.

La spécificité francophone

De façon générale, les normes d'un programme de langue française sont similaires à celles d'un programme offert en anglais. Par contre, la révision des normes de programmes offerts en français a, dans certains cas, entraîné une adaptation visant une réponse plus conforme aux besoins des francophones. La reconnaissance de la spécificité et des besoins de la communauté francophone a exigé l'ajout de deux résultats d''apprentissage relatifs à l'employabilité, l'un dans le domaine des communications et l'autre dans le domaine des relations interpersonnelles.

En ce qui concerne les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle, ils font l'objet d'une révision et d'une adaptation effectuées par un groupe d'experts pour chacun des programmes postsecondaires.

II. Les résultats d’apprentissage de la formation professionnelle

Les personnes titulaires d'un diplôme du programme postsecondaire en Journalisme doivent démontrer qu'elles ont atteint les neuf résultats d'apprentissage de la formation professionnelle ainsi que les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité et les exigences de la formation générale.

Le Préambule

Les journalistes sont les témoins de la vie en société. Ils la décrivent et en racontent l’évolution avec des mots, des sons et des images. Leur milieu de travail est stressant et exigeant, et ils sont assujettis à des échéanciers serrés. Les journalistes possèdent un sens inné de la justice et sont partisans de la libre expression dans une société démocratique où tous bénéficient de chances égales. Ils sont également curieux, persévérants et passionnés de l’actualité et des affaires publiques. Ils doivent être doués pour la collecte et la communication d’information, ainsi que la narration. Pour effectuer leur travail, ils doivent avoir de solides habiletés en recherche et en rédaction, avoir l’esprit critique et pouvoir saisir et utiliser des sons et des images.

Le programme en Journalisme menant à un diplôme offre aux étudiants la possibilité d’acquérir les connaissances, habiletés et attitudes essentielles pour travailler dans ce domaine exigeant. Les étudiants reçoivent une formation pratique portant sur une variété de plateformes médiatiques (p. ex., médias imprimés, émissions de radio et de télévision, diffusion en ligne). Les collèges peuvent axer leurs programmes d’études sur certaines plateformes. Cependant, tous les diplômés ont acquis de solides habiletés en narration, en rédaction, en édition et en publication ou en production. Ils apprennent également à former des équipes et à utiliser des outils informatiques.

Les diplômés du programme connaissent les lois applicables ainsi que les normes de journalisme et la déontologie professionnelle, et reconnaissent également l’importance de la formation continue. Par ailleurs, ils connaissent l’incidence de la technologie numérique sur leur profession et sont en mesure de réagir rapidement à l’évolution technologique.

Les journalistes sont employés par les réseaux et les stations de radio et de télévision, par les journaux et les revues, ainsi que par divers autres services d’informations. Ils peuvent également être travailleurs autonomes.

Les diplômés du programme en Journalisme peuvent combler des postes de premier échelon dans des petites et grandes entreprises ou organisations. Parmi les tâches qui peuvent être confiées à un journaliste débutant, notons la collecte d'informations locales, nationales et internationales au moyen d'interviews, d'enquêtes ou d'observations, la rédaction d'actualités à des fins de publication ou de diffusion, la réception, l'analyse et la vérification de nouvelles et de textes d'autres journalistes pour en évaluer l'exactitude, la recherche journalistique et la préparation d'interviews dans le cadre de recherches pour des émissions de radio et de télévision et pour des émissions en ligne. Comme il faut plusieurs années à un journaliste pour parfaire ses compétences, les diplômés se verront confier de nouvelles responsabilités au fur et à mesure qu'ils prendront de l'expérience et élargiront leurs connaissances.

Les diplômés du programme peuvent parfaire leur formation et obtenir des crédits supplémentaires grâce à des ententes d'articulation entre les collèges, les universités et les organismes professionnels. Pour de plus amples renseignements sur ces ententes, les personnes intéressées doivent communiquer directement avec les institutions.

Sommaire des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle Journalisme – diplôme

La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à :

1. **présenter des reportages de façon exacte, détaillée, équilibrée, professionnelle et opportune.**
2. **appliquer à des tâches désignées de recherche et de production journalistiques des habiletés techniques et des compétences en informatique.**
3. **travailler individuellement et au sein d'une équipe de production ou de journalistes.**
4. **analyser ses connaissances des collectivités, de l'actualité, des affaires publiques et de l'histoire pour interpréter et exprimer un contexte dans les productions ou publications journalistiques désignées.**
5. **mettre en œuvre des stratégies de perfectionnement personnel et professionnel.**
6. **se conformer aux lois et normes canadiennes applicables ainsi qu'aux principes et pratiques du journalisme.**
7. **rédiger et réviser du contenu pour les plateformes médiatiques désignées.**
8. **publier ou transmettre du contenu sur les plateformes médiatiques désignées.**
9. **utiliser des techniques et du matériel de production pour préparer et distribuer du contenu pour les plateformes médiatiques désignées.**

Note : Les résultats d'apprentissage ont été numérotés à titre de référence, et la numérotation n'indique aucun ordre de priorité ou d'importance.

Les résultats d’apprentissage de la formation professionnelle

1. *La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à :*

présenter des reportages de façon exacte, détaillée, équilibrée, professionnelle et opportune.

Éléments de performance

- mener des recherches préliminaires appropriées en utilisant une variété d’outils et de techniques (p. ex., demandes d’accès à l’information et journalisme assisté par ordinateur) ;
- enquêter sur divers préjugés, opinions, liens et conflits associés à un sujet de reportage ;
- mener efficacement des entrevues et évaluer d’un œil critique le degré de véracité, d’exactitude et d’exhaustivité de l’information compilée ;
- gérer efficacement son temps de façon à respecter les délais ;
- vérifier toute l’information pertinente avant de la présenter ;
- constituer et conserver des sources fiables d’information qui reflètent la collectivité, de façon professionnelle et dans le respect de la confidentialité ;
- faire la distinction entre les sources d’information fiables et non fiables, y compris sur Internet ;
- mener des recherches suffisamment exhaustives pour produire des reportages efficaces et approfondis ;
- faire preuve d’initiative et de compréhension de l’auditoire et du rôle des journalistes au sein de la société dans sa façon de trouver des sujets de reportage, de les aborder et de les traiter ;
- acquérir des compétences en collecte d’information ;
- communiquer avec les autres avec clarté, concision et précision, particulièrement lors de situations tendues ;
- générer et présenter des idées de reportage en vue de mener une enquête plus approfondie, conformément au mandat de l’organisation.

2. *La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à :*

appliquer à des tâches désignées de recherche et de production journalistiques des habiletés techniques et des compétences en informatique.

Éléments de performance :

- choisir et utiliser les logiciels appropriés à la tâche (p. ex., éditeurs d'images, logiciels de microédition, logiciels de montage du son et de la vidéo, feuilles de calcul et logiciels de transmission de fichiers) ;
- choisir et exploiter efficacement les ressources documentaires informatisées et évaluer la crédibilité de l'information obtenue ;
- choisir et utiliser les logiciels informatiques actuels et émergents aux fins de production et de recherche ;
- choisir et utiliser le matériel et les logiciels informatiques appropriés à la plateforme médiatique au moment de produire et d'adapter du contenu ;
- utiliser les outils de recherche actuels et émergents, comme les collectivités électroniques et les bases de données sur Internet ;
- choisir et utiliser efficacement le matériel numérique pour appuyer la narration.

3. *La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à :*

travailler individuellement et au sein d'une équipe de production ou de journalistes.

Éléments de performance :

- manifester des attitudes et comportements professionnels en ce qui concerne la participation au travail d'équipe, l'éthique du travail et l'acceptation des normes journalistiques ;
- accepter et assumer les responsabilités attribuées de façon efficiente et organisée ;
- utiliser diverses techniques pour diriger une équipe ou suivre des directives ;
- utiliser des techniques de communication interpersonnelle efficaces avec les collègues et les membres du public ;
- analyser et résoudre les problèmes d'une manière qui favorise le bon fonctionnement des équipes en appliquant des techniques de résolution de différends ;
- respecter les délais imposés à une équipe de production ou de journalistes et faire preuve de fiabilité dans l'exécution des tâches ;
- se soumettre aux critiques professionnelles des membres d'une équipe de production ou de rédaction ;
- formuler des suggestions et faire preuve d'initiative dans l'élaboration et la transmission de contenu journalistique, seul ou en collaboration avec d'autres membres d'une équipe de production ou de rédaction ;
- recourir à ses collaborateurs et ses relations pour préparer et transmettre du contenu journalistique ;
- aider au fonctionnement d'une équipe de production ou de rédaction en participant aux tâches organisationnelles ;
- travailler dans un environnement en ligne, individuellement et en collaboration avec d'autres membres, en vue de présenter du contenu journalistique à distance et de partager des ressources Internet.

4. *La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à :*

analyser ses connaissances des collectivités, de l'actualité, des affaires publiques et de l'histoire pour interpréter et exprimer un contexte dans les productions ou publications journalistiques.

Éléments de performance

- évaluer la crédibilité pour des publications ou productions journalistiques et la pertinence de l'information de base ;
- relever les préjugés personnels et les opinions associés à des appartenances ou des groupes dans la société, y compris les siens, et reconnaître l'effet potentiel de ces préjugés sur le contexte, le contenu et la structure de l'information, sur le message qu'ils véhiculent et sur leur utilisation subséquente dans un article ;
- établir et évaluer le lien entre les événements du passé et les questions d'actualité pour des publications ou productions journalistiques ;
- analyser de façon éclairée les tendances politiques, économiques, commerciales, sociales et culturelles, et expliquer leur incidence sur les questions d'actualité, le cas échéant ;
- passer en revue les événements et questions qui font l'actualité sur la scène locale, nationale et internationale afin de mettre sa couverture journalistique en contexte ;
- évaluer avec un esprit critique la couverture journalistique afin de favoriser la représentation du plus grand nombre possible de points de vue dans certaines publications ou productions journalistiques ;
- recueillir de l'information dans des collectivités géographiques et à intérêt partagé en vue de mettre en contexte l'information.

5. *La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à :*

mettre en œuvre des stratégies de perfectionnement personnel et professionnel.

Éléments de performance :

- cerner ses points forts et les défis à relever au moment de fixer des objectifs de carrière ;
- mettre en œuvre des stratégies en vue d'améliorer son rendement au travail et de maximiser les occasions d'avancement professionnel ;
- participer aux cours de formation, séminaires et ateliers appropriés, et devenir membre des associations professionnelles pertinentes pour garder à jour ses connaissances du secteur ;
- examiner avec un esprit critique le large éventail d'environnements de travail dans lequel évolue le journaliste (p. ex., les nouveaux médias) au moment de fixer ses objectifs de carrière ;
- solliciter et tirer parti des observations constructives et critiques en vue d'améliorer son rendement au travail ;
- créer un portfolio professionnel et le garder à jour ;
- adopter des stratégies en vue de gérer le stress et de s'adapter aux pressions professionnelles dues à la nature imprévisible du journalisme ;
- acquérir des compétences pour le travail à la pige, dont la rédaction de demandes d'information et la soumission de projets à des organisations de nouvelles et d'information ;
- se doter de stratégies qui favorisent la conciliation travail et vie personnelle ;
- cerner les occasions de recourir à des mentors parmi les journalistes d'expérience ;
- élaborer des stratégies d'apprentissage continu en vue de s'adapter aux changements qui touchent la profession ;
- élaborer des stratégies en vue d'améliorer ses aptitudes en rédaction française et son écriture ;
- réfléchir sur le rôle du journaliste, qui consiste à informer, à interpréter, à éduquer et à éclairer, et passer en revue sa pratique de la profession selon ces critères.

6. *La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à :*

se conformer aux lois et normes canadiennes applicables ainsi qu'aux principes et pratiques du journalisme.

Éléments de performance :

- appliquer à sa pratique du journalisme sa connaissance des lignes directrices, des règlements et des interprétations de nature juridique liés aux médias, à l'échelle nationale et internationale ;
- respecter l'éthique professionnelle ;
- respecter les restrictions juridiques qui s'appliquent au journalisme (p. ex., la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*) ;
- reconnaître l'indépendance que peuvent avoir les journalistes face aux impératifs politiques et commerciaux du média, dans le respect des principes de la profession ;
- appliquer à sa pratique du journalisme des principes reflétant la compétence, la diversité culturelle et l'égalité ;
- mettre en œuvre des pratiques favorisant la compétence médiatique ;
- respecter les normes nationales et provinciales et les normes des associations professionnelles applicables ;
- appliquer à la couverture des questions délicates sa connaissance des questions déontologiques et juridiques en évolution ;
- repérer le matériel critique et les problèmes éventuels d'ordre juridique, et composer avec ces situations dans le respect des lois applicables ;
- appliquer à sa pratique du journalisme sa connaissance des normes et des protocoles relatifs aux technologies nouvelles et émergentes des communications communautaires ;
- adopter des pratiques professionnelles sécuritaires ;
- appliquer à sa pratique du journalisme sa connaissance des normes et des protocoles émergents liés à la participation du public à l'information à partir de contenu généré par les utilisateurs et de médias sociaux ;
- se conformer aux exigences juridiques relatives aux formulaires d'autorisation (p. ex., personnels, adultes et mineurs, droits de représentation théâtrale et communiqués) et à l'utilisation de métrage provenant de bibliothèques audiovisuelles.

7. *La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à :*

rédiger et réviser du contenu pour les plateformes médiatiques désignées.

Éléments de performance :

- relever les caractéristiques essentielles nécessaires à la rédaction d'un article, ainsi que les éléments de base du sujet, et les appliquer à son écriture ;
- rédiger et réviser des titres d'articles, des légendes de photos et d'autre contenu en vue d'une plateforme médiatique donnée ;
- adopter un processus rigoureux de rédaction et de révision en vue de produire des textes clairs, justes, concis, compréhensibles et cohérents ;
- rédiger et réviser des textes qui respectent les lois applicables sur la diffamation et l'outrage au tribunal ;
- acquérir la maîtrise de divers styles de rédaction (p. ex., reportages, sports, actualités, textes d'opinion, analyses, information communautaire et promotion) ;
- discerner les exigences de rédaction pour la diffusion audiovisuelle, les médias imprimés et Internet, et appliquer efficacement un style de rédaction adapté au média ;
- choisir et mettre en application un style de rédaction adapté au média et à l'auditoire ;
- adapter et convertir des reportages (y compris des reportages audio et visuels) d'un média à un autre, comme d'un support imprimé à une plateforme électronique ou multimédia ;
- créer et choisir des contenus appropriés, y compris des supports visuels et sonores ;
- faire preuve de discernement journalistique, d'initiative et de responsabilité sociale dans le choix des sujets et l'établissement de leur ordre de priorité ;
- adopter un processus rigoureux de révision qui favorise la production de textes de qualité ;
- procéder à la révision de textes et à la correction d'épreuves, s'il y a lieu, en adoptant un processus rigoureux quant au style d'écriture, à la grammaire et à l'orthographe ;
- revoir le contenu pour en vérifier le bon goût, le ton et la longueur ;
- repérer et corriger les erreurs de contenu.

8. *La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à :*

publier ou transmettre du contenu sur les plateformes médiatiques désignées.

Éléments de performance :

- rédiger des textes de qualité pouvant être lus par soi-même ou autrui ;
- publier ou transmettre des informations de qualité, (actualité, météo, nouvelles du sport et circulation) ;
- fournir du contenu en direct ou en différé et être en mesure d'improviser ;
- utiliser des techniques de développement et de maintien de la voix ;
- utiliser des techniques de présentation pour assumer le rôle de chef d'antenne, d'animateur et de journaliste sur le terrain ;
- faire des reportages en direct dans des situations données, comme des reportages sur le terrain et en studio, ou des entrevues à l'extérieur du studio ;
- fournir du contenu en vue de sa présentation dans des émissions d'actualités ou autres, ou sur Internet ;
- acquérir les techniques de communication appropriées (p. ex., en audiovisuel) en vue de satisfaire à des exigences de contenu et de programmation diverses ;
- publier du contenu de qualité dans des médias donnés (p. ex., revues, journaux de quartier ou quotidiens, publications locales, régionales ou nationales, ou sites Web).

9. *La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à :*

utiliser des techniques et du matériel de production pour préparer et distribuer du contenu pour les plateformes médiatiques désignées.

Éléments de performance :

- choisir, préparer et monter une variété de types d'image ;
- faire fonctionner du matériel audio et vidéo, y compris le matériel photographique ou le matériel de transmission de base approprié, le cas échéant ;
- présenter et mettre en page du contenu le support médiatique approprié (p. ex., audio, vidéo, écrit, en ligne) ;
- proposer le traitement de sujets sur d'autres plateformes médiatiques, comme la diffusion d'articles sur Internet ;
- assurer et maintenir la qualité technique du produit en fonction de la plateforme médiatique ;
- utiliser une variété de techniques et de matériel de montage et de saisie de contenu audio et vidéo (p. ex., les types de microphones et leur disposition pour l'enregistrement) ;
- utiliser une variété de logiciels (p. ex., systèmes de gestion de contenu et logiciels de traitement de photos et de montage vidéo) et d'outils de pagination pour la préparation et la diffusion du contenu.

III. Les résultats d’apprentissage relatifs à l’employabilité

Toutes les personnes titulaires d’un diplôme du programme en Journalisme doivent démontrer qu'elles ont atteint les neuf résultats d'apprentissage de la formation professionnelle, les résultats d’apprentissage relatifs à l’employabilité ainsi que les exigences de la formation générale.

Contexte

Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité désignent les connaissances, habiletés et attitudes qui, sans égard au programme d'études ou à la discipline d'un apprenant, sont essentielles à la réussite professionnelle et personnelle ainsi qu'à l'apprentissage continu.

L'atteinte de ces résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité par les apprenants ainsi que par les personnes titulaires d’un certificat ou d’un diplôme des collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario repose sur trois hypothèses fondamentales :

- ces résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité sont importants pour que chaque adulte puisse réussir dans la société d'aujourd'hui.
- nos collèges sont bien outillés et bien positionnés pour préparer les personnes titulaires d’un certificat ou d’un diplôme à atteindre ces résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité.
- ces résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité sont essentiels pour toutes les personnes titulaires d’un certificat ou d’un diplôme qui obtiennent un Certificat d'études collégiales de l'Ontario, un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario ou un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario de niveau avancé, qu'elles désirent poursuivre leurs études ou intégrer le marché du travail.

Domaines des résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité

Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité se rapportent aux six domaines essentiels suivants :

- communication
- mathématiques
- pensée critique et résolution de problèmes
- gestion de l'information
- relations interpersonnelles
- gestion personnelle

Application et Mise en œuvre

Pour chacun des six domaines, il y a des domaines précis ainsi que des résultats d'apprentissage. Le tableau qui suit illustre la relation entre les domaines, les domaines précis et les résultats d'apprentissage que doivent atteindre les personnes diplômées de tous les programmes d'études postsecondaires menant à l'obtention d'un des titres de compétence susmentionnés.

Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité peuvent être intégrés dans les cours de formation professionnelle ou de formation générale ou encore faire l'objet de cours distincts. Toutes les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent démontrer de façon fiable l'atteinte de chacun des résultats d'apprentissage.

DOMAINES	**DOMAINES PRÉCIS : les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent démontrer leur capacité à :**	**RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE : Les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme ont démontré de façon fiable sa capacité à :**
COMMUNICATION	• Lecture • Écriture • Communication orale • Écoute • Présentation de l'information • Interprétation visuelle de documents	1. communiquer d'une façon claire, concise et correcte, sous la forme écrite, orale et visuelle, en fonction des besoins de l'auditoire ; 2. répondre aux messages écrits, oraux et visuels de façon à assurer une communication efficace ; 3. communiquer oralement et par écrit en anglais ;
MATHÉMATIQUES	• Compréhension et application de concepts et raisonnement mathématiques • Analyse et utilisation de données numériques • Conceptualisation	4. exécuter des opérations mathématiques avec précision ;

DOMAINES	**DOMAINES PRÉCIS : les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent démontrer leur capacité à :**	**RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE : Les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme ont démontré de façon fiable sa capacité à :**
PENSÉE CRITIQUE ET RÉSOLUTION DE PROBLÈMES	• Interprétation • Analyse • Évaluation • Inférence • Explication • Autorégulation • Pensée créative et innovatrice	5. appliquer une approche systématique de résolution de problèmes ; 6. utiliser une variété de stratégies pour prévoir et résoudre des problèmes ;
GESTION DE L'INFORMATION	• Cueillette et gestion de l'information • Choix et utilisation de la technologie et des outils appropriés pour exécuter une tâche ou un projet • Culture informatique • Recherche sur Internet	7. localiser, sélectionner, organiser et documenter l'information au moyen de la technologie et des systèmes informatiques appropriés ; 8. analyser, évaluer et utiliser l'information pertinente provenant de sources diverses ;
RELATIONS INTERPERSONNELLES	• Travail en équipe • Gestion des relations interpersonnelles • Résolution de conflits • Leadership • Réseautage	9. respecter les diverses opinions, valeurs et croyances, ainsi que la contribution des autres membres du groupe ; 10. interagir avec les autres membres d'un groupe ou d'une équipe de façon à favoriser de bonnes relations de travail et l'atteinte d'objectifs ; 11. affirmer en tant que Francophone ses droits et sa spécificité culturelle et linguistique ;
GESTION PERSONNELLE	• Gestion de soi • Gestion du changement avec souplesse et adaptabilité • Réflexion critique • Sens des responsabilités	12. gérer son temps et diverses autres ressources pour réaliser des projets ; 13. assumer la responsabilité de ses actes et de ses décisions.

IV. La formation générale

Toutes les personnes titulaires d'un diplôme du programme en Journalisme doivent démontrer de façon fiable qu'elles ont atteint les exigences relatives à la formation générale ainsi que celles des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle et les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité.

Exigences

Les exigences en matière de formation générale dans les programmes d'études sont précisées dans le Cadre de classification des titres de compétence de la Directive exécutoire du Ministère (annexe A du Cadre d'élaboration des programmes d'études : directive exécutoire du ministère).

Bien que l'intégration de la formation générale soit déterminée localement pour les programmes d'études menant à un certificat ou à un Certificat d'études collégiales de l'Ontario, il est recommandé que les personnes titulaires du Certificat d'études collégiales de l'Ontario aient réalisé des apprentissages dans un cadre général en dehors de leur domaine d'études professionnelles.

Par ailleurs, les personnes titulaires d'un diplôme des programmes d'études menant à un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario, y compris le Diplôme d'études collégiales de l'Ontario de niveau avancé, doivent avoir réalisé des apprentissages leur permettant d'apprécier au moins une autre discipline en dehors de leur domaine d'études professionnelles et d'élargir leur compréhension de la société et de la culture au sein desquelles elles vivent et travaillent. À cet effet, les personnes titulaires d'un diplôme auront généralement suivi de 3 à 5 cours distincts, spécifiquement élaborés à l'extérieur de leur domaine d'apprentissage professionnel.

Cette formation sera normalement offerte par le biais de cours obligatoires et au choix.

But

La formation générale dans le réseau des collèges de l'Ontario a pour but de favoriser le développement de citoyens sensibilisés à la diversité, à la complexité et à la richesse de l'expérience humaine, ce qui leur permet de comprendre leur milieu et, par conséquent, de contribuer de manière réfléchie, créative et positive à la société dans laquelle ils vivent et travaillent.

La formation générale renforce les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité des apprenants, telles que la pensée analytique, la résolution de problèmes et la communication dans un contexte d'exploration de divers thèmes.

Thèmes

Les cinq thèmes suivants seront utilisés afin de fournir aux collèges des lignes directrices dans l'élaboration, la détermination et l'offre de cours de formation générale dans l'atteinte des exigences de la formation générale.

Vous trouverez ci-joint la raison d'être de chacun de ces thèmes tout en proposant également des sujets plus précis qui pourraient être explorés dans le cadre de chaque thème. Ces suggestions ne sont ni prescriptives, ni exhaustives. Elles servent à orienter la nature et la portée d'un contenu jugé conforme aux grands buts de la formation générale.

1. Les arts dans la société

Raison d'être :
La capacité d'une personne à reconnaître et à évaluer les réalisations créatives et artistiques est utile dans bien des aspects de sa vie. L'expression artistique étant une activité fondamentalement humaine qui témoigne de l'évolution culturelle plus globale, son étude accentuera la conscience culturelle et la conscience de soi de l'apprenant.

Contenu possible :
Les cours dans ce domaine devraient permettre aux apprenants de comprendre l'importance des arts visuels et créatifs dans l'activité humaine, les perceptions que se font l'artiste et l'écrivain du monde qui les entoure ainsi que les moyens par lesquels ces perceptions sont traduites en langage artistique et littéraire. De plus, ils devraient permettre aux apprenants d'apprécier les valeurs esthétiques servant à examiner des œuvres d'art et d'avoir recours à un médium artistique pour exprimer leurs propres perceptions.

2. Le citoyen

Raison d'être :
Pour que les êtres humains vivent de manière responsable et réalisent leur plein potentiel en tant qu'individus et citoyens, ils doivent comprendre l'importance des relations humaines qui sous-tendent les diverses interactions au sein de la société. Les personnes informées comprendront le sens de la vie en société de différentes collectivités sur les plans local, national et mondial; elles seront sensibilisées aux enjeux internationaux et à leurs effets sur le Canada, ainsi qu'à la place qu'occupe le Canada sur le grand échiquier mondial.

Contenu possible :
Les cours dans ce domaine devraient permettre aux apprenants de comprendre le sens des libertés, des droits et de la participation à la vie communautaire et publique. Ils devraient, en plus, leur inculquer des connaissances pratiques sur la structure et les fonctions des différents paliers de gouvernement (municipal, provincial et fédéral) au Canada et dans un contexte international. Ils pourraient également permettre aux apprenants de comprendre d'un point de vue historique les grandes questions politiques et leurs incidences sur les différents paliers de gouvernement au Canada.

3. Le social et le culturel

Raison d'être :
La connaissance des modèles et des événements historiques permet à une personne de prendre conscience de la place qu'elle occupe dans la culture et la société contemporaines. En plus de cette prise de conscience, les apprenants seront sensibilisés aux grands courants de leur culture et des autres cultures dans le temps; ils pourront ainsi faire le lien entre leurs antécédents personnels et la culture plus globale.

Contenu possible :
Les cours dans ce domaine traitent de grands thèmes sociaux et culturels. Ils peuvent également mettre en relief la nature et la validité des données historiques ainsi que les diverses interprétations historiques des événements. Les cours permettront aux apprenants de saisir la portée des caractéristiques culturelles, sociales, ethniques et linguistiques.

4. Croissance personnelle

Raison d'être :
Les personnes informées ont la capacité de se comprendre et de s'épanouir tout au long de leur vie sur divers plans. Elles sont conscientes de l'importance d'être des personnes à part entière sur les plans intellectuel, physique, affectif, social, spirituel et professionnel.

Contenu possible :
Les cours dans ce domaine portent principalement sur la compréhension de l'être humain, de son développement, de sa situation, de ses relations avec les autres, de sa place dans l'environnement et l'univers, de ses réalisations et de ses problèmes, de son sens et de son but dans la vie. Ils permettent également aux apprenants d'étudier les comportements sociaux institutionnalisés d'une manière systématique. Les cours répondant à cette exigence peuvent être orientés vers l'étude de l'être humain dans une variété de contextes.

5. La science et la technologie

Raison d'être :
La matière et l'énergie sont des concepts universels en sciences et indispensables à la compréhension des interactions qui ont cours dans les systèmes vivants ou non de notre univers. Ce domaine d'études permet de comprendre le comportement de la matière, jetant ainsi les bases à des études scientifiques plus poussées et à une compréhension plus globale de phénomènes naturels.

De même, les différentes applications et l'évolution de la technologie ont un effet de plus en plus grand sur tous les aspects de l'activité humaine et ont de multiples répercussions sociales, économiques et philosophiques. Par exemple, le traitement rapide de données informatiques suppose une interaction entre la technologie et l'esprit humain qui est unique dans l'histoire de l'humanité. Ce phénomène ainsi que les percées technologiques ont des effets importants sur notre façon de faire face à de nombreuses questions complexes de notre société.

Contenu possible :
Les cours dans ce domaine devraient mettre l'accent sur l'enquête scientifique et aborder les aspects fondamentaux de la science plutôt que les aspects appliqués. Il peut s'agir de cours de base traditionnels dans des disciplines comme la biologie, la chimie, la physique, l'astronomie, la géologie ou l'agriculture. En outre, des cours visant à faire comprendre le rôle et les fonctions des ordinateurs (p. ex., gestion des données et traitement de l'information) et de technologies connexes devraient être offerts de manière non appliquée afin de permettre aux apprenants d'explorer la portée de ces concepts et de ces pratiques dans leur vie.